



Séance du conseil communal du 15 avril 2021 à 16h00

Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins
Funk-Kiesch Josée, Pütz Aline (*points 9-12*), Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers
Legill Guy, secrétaire communal

Excusés : Hirtt Pierre, Pütz Aline (*points 1-8*)

1. a) Promotion d'un fonctionnaire

(Séance à huis clos)

Unaniment le conseil communal accorde une promotion d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement A1, sous-groupe de traitement scientifique et technique avec effet au 1^{er} avril 2021.

1. b) Remplacement du secrétaire communal en cas d'empêchement

A l'unanimité des voix le conseil communal décide de charger M. Olivier Weiler, fonctionnaire communal, groupe de traitement B1, affecté au secrétariat communal, du remplacement temporaire du secrétaire communal pendant la durée de son absence momentanée.

2. Recensement général de la population 2021 : Fixation des indemnités des agents recenseurs

A l'unanimité le conseil fixe les indemnités communales revenant aux agents-recenseurs chargés de la distribution et de la collecte des questionnaires du recensement général de la population 2021 comme suit:

- 25,00.- € pour la participation à la séance de formation
- 1,00.- € par immeuble recensé
- 2,00.- € par logement recensé
- 1,20.- € par personne recensée

Le STATEC de son côté indemnise les agents-recenseurs avec les mêmes montants.

3. a) Règlement concernant l'allocation de subsides scolaires - Modification

Avec toutes les voix le conseil approuve la proposition de modification du règlement communal concernant l'allocation de subsides scolaires afin de faire bénéficier les étudiants d'études universitaires ou supérieures au maximum deux fois de la prime de qualification supérieure unique.

3. b) Règlement-taxe fixant la contribution compensatoire pour places de stationnement

A l'unanimité des voix le conseil approuve la proposition d'augmentation de la taxe fixant la contribution compensatoire pour places de stationnement de 10.000,00.- € à 30.000,00.- € par unité d'emplacement.

Cette taxe est exigée lorsque le propriétaire établit qu'il se trouve dans l'impossibilité d'aménager sur sa propriété et en situation appropriée, tout ou une partie des emplacements imposés en vertu des dispositions du règlement sur les bâtisses.

3. c) Dénomination d'une rue à Burmerange

Avec toutes les voix le conseil décide d'attribuer le nom « am Bongert » au chemin vicinal à partir du CR 150 rue Jos Kayser le long de la crèche.

4. Convention réglant les relations avec la Maison Relais pour 2021

Unanimentement le conseil approuve la convention tripartite 2021 « Services d'éducation et d'accueil pour enfants » à la dépense de 519.376,00.- € (part communale).

5. a) Acte notarié de cession gratuite

A l'unanimité le conseil approuve un acte de cession gratuite entre la commune de Schengen et la société AF&BC Properties sàrl avec siège social à Mersch par lequel la société précitée cède à la commune une parcelle de terrain de 0,38 ares à Bech-Kleinmacher, au lieu-dit « route du Vin ».

5. b) Compromis de vente de terrains aux lieux-dits « rue du Bois » et « um Trenkelchen » à Elvange

Unanimentement le conseil approuve 5 compromis de vente de terrains sis aux lieux-dits « rue des Bois » et « um Trenkelchen » à Elvange en vu de la viabilisation de terrains à bâtir sis dans une zone soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier :

- Compromis de vente avec M. René Schmidt, domicilié à Elvange, d'une parcelle d'environ 15,35 ares, au montant total d'environ 276.300,00.- €.
- Compromis de vente avec M. Arthur Nennig, domicilié à Elvange, d'une parcelle d'environ 20,59 ares, au montant total d'environ 370.620,00.- €.
- Compromis de vente avec les époux Laroche-Reef, domiciliés à Bergem, de 2 parcelles d'environ 25,94 ares, au montant total d'environ 466.920,00.- €.
- Compromis de vente avec option de rachat avec M. Ernest Wilwert-Reisdorffer, domicilié à Fentange, d'une parcelle d'environ 59,89 ares, au montant total d'environ 1.078.020,00.- €.
- Approbation d'un compromis de vente avec option de rachat avec les époux Cum-Kirsch, domiciliés à Elvange, d'une parcelle d'environ 37,24 ares, au montant total d'environ 670.320,00.- € (*Annette Willems-Kirsch ne participe pas au vote*).

5. c) Contrat de bail relatif à la location d'un local commercial et d'une station-service au port de plaisance à Schwebsingen

Avec 8 voix contre 1 (*Willems-Kirsch*) le conseil approuve un contrat de bail relatif à la location d'un local commercial et d'une station-service au port de plaisance à Schwebsingen pour l'exploitation d'une épicerie-shop-snack-bar et de la station-service pour bateaux de plaisance moyennant un loyer mensuel de 750,00.- € (charges comprises) avec la société BC Shop sàrl.

5. d) Moratoire loyer pour la Danzschoul asbl

Avec 5 voix contre 4 (*Funk-Kiesch, Breda, Rasic, Wilmes*) le conseil décide de renoncer au paiement des loyers dus par la Danzschoul asbl de janvier 2021 à juin 2021 à cause de la situation financière précaire de la Danzschoul asbl suites aux mesures de lutte contre la pandémie Covid-19.

6. Cimetières : Octroi de concessions de tombes

Avec toutes les voix le conseil approuve 3 contrats de concession pour le placement d'une urne dans une case d'un columbarium aux cimetières.

7. a) Modifications budgétaires

A l'unanimité des voix le conseil approuve les modifications budgétaires suivantes :

Service ordinaire :

3/494/611200/99001	Location appareil cartes bancaires	2.500,00.-
--------------------	------------------------------------	------------

3/494/613300/99001	Frais sur cartes de crédit	500,00.-
3/120/611200/99003	Location appareil cartes bancaires	2.500,00.-
3/120/613300/99001	Frais sur cartes de crédit	500,00.-
3/494/614600/99001	Responsabilité civile générale (entreprises, commerces, industrie)	3.200,00.-
3/241/648211/99001	Participation financière aux frais d'acquisition de premier équipement pour la crèche Krunnemécken	3.325,00.-
Total :		12.525,00.- €

Diminution du résultat de l'exercice 2021 de 312.208,65 à 300.683,65.- €.

7. b) Plan pluriannuel financier 2021

Communication du collège des bourgmestre et échevins de l'établissement de la mise à jour du plan pluriannuel de financement portant sur les années 2021 à 2024, et des tableaux de synthèse général et par fonction.

8. a) Vorsorgekonzept Hochwasser und Starkregen

A l'unanimité des voix le conseil approuve le projet de travaux et fournitures dénommé « Vorsorgekonzept Hochwasser und Starkregen für die Gemeinde Schengen » au montant de 190.000,00.- € TTC, établi le 8 mars 2021 par le service technique communal, comprenant un devis estimatif et un mémoire explicatif :

Um auf die Herausforderung durch Starkregen und Hochwasser zu reagieren, arbeiten die Wasserwirtschaftsverwaltung und betroffene Gemeinden einen Starkregenatlas aus.

Der Starkregenatlas dient als informatives Planungstool für Gemeinden zum Vorsehen von Maßnahmen, die das Risiko von Überschwemmungen und damit verbundenen Schäden minimieren. Vor allem dient das Konzept der Sensibilisierung der Bevölkerung und zeigt auf, wo es zu Überschwemmungen kommen kann im Fall von Starkregen. Außerdem kann die Feuerwehr sich auf die identifizierten Gefahrenpunkte einstellen und ihre Einsatzpläne dementsprechend ausarbeiten.

Neben Starkregenereignissen durchleuchtet die Studie die Hochwassersituation entlang der Mosel.

Das im Vorfeld mit der Wasserwirtschaftsverwaltung abgestimmte Vorsorgekonzept « Hochwasser und Starkregen für die Gemeinde Schengen » gliedert sich in drei Phasen:

- Phase 1: Bestandsaufnahme, Auswertung vorliegender Untersuchungen, erste Maßnahmenvorschläge
- Phase 2: detaillierte Betrachtung der Brennpunkte, Konzept mit Planung der Maßnahmen im Detaillierungsgrad einer Machbarkeitsstudie, Nachweis zur Wirksamkeit
- Phase 3: Öffentlichkeitsarbeit in Bürgerversammlungen, Workshops, Sprechstunden und individueller Beratung

8. b) Décomptes de travaux

Avec toutes les voix le conseil approuve les décomptes de travaux suivants :

	<u>Devis</u>	<u>Dépense</u>
1. Raccordement à la canalisation des immeubles N° 41, 51 et 53, route du Vin et N° 26, rue de la Moselle à Bech-Kleinmacher	86.000,00	85.427,08
2. Réaménagement des chemins vicinaux N° 3 rue Aloyse Sandt, Wüttelsgaass et N° 4 Possegassel à Bech-Kleinmacher	420.00,00	448,534,88
3. Réaménagement du CR 152 à Bech-Kleinmacher	2.522.096,66	2.537.019,62

9. Allocation de subsides

A l'unanimité des voix le conseil communal décide d'allouer les subsides suivants :

- Allocation des subsides et subventions pour l'année 2020 aux sociétés et associations locales, sous réserve de la présentation d'une demande accompagnée d'un rapport d'activité.

1	Amicale Schengen asbl	350,00.- €
---	-----------------------	------------

2	Amicale Welleschter Pompjeeën	350,00.- €
3	Schweidsbenger Wäifesch asbl	350,00.- €
4	Fraen a Mammen Elvange-Emerange	350,00.- €
5	Fraen a Mammen Remerschen	350,00.- €
6	Frenn vun de Wëntrenger Pompjeen	350,00.- €
7	Les Timbrophiles Mosellans Schwebsingen	150,00.- €
8	Pompjeeën Boermereng asbl	350,00.- €
9	Pompjeeën Elweng-Eimereng	350,00.- €
10	Amicale vun den Enrôlés de force 1940-1945 Sektoun Gemeng Schengen	350,00.- €
11	Spuerverain Spuermouck Boermereng	350,00.- €
12	Œuvres paroissiales	350,00.- €
13	Secret Society	350,00.- €
14	Haffer Spéilweenchen, Bech-Kleinmacher	350,00.- €
15	De Vräin asbl, Elweng	350,00.- €
16	Croix-Rouge section locale Remich-Schengen	250,00.- €
Total		5.300,00.- €

1	Amis du Possenhaus et du Folklore mosellan	500,00.- €
2	Chorale Ste. Cécile Bech-Kleinmacher	500,00.- €
3	Chorale Burmerange	500,00.- €
4	Chorale Ste. Cécile Elvange-Emerange	500,00.- €
5	Chorale St. Sébastien Remerschen	500,00.- €
6	Chorale Schengen	500,00.- €
7	Chorale Cäcilia Schwebsingen	500,00.- €
8	Chorale Ste. Cécile Wellenstein	500,00.- €
9	Miseler Museksfrënn asbl	500,00.- €
10	Theaterraudien	500,00.- €
Total		5.000,00.- €

1	Amiperas section Burmerange	350,00.- €
2	Amiperas Remerschen-Schengen-Wintrange	350,00.- €
Total		700,00.- €

1	Club des Jeunes Bech-Maacher	350,00.- €
2	Jugendinitiative Boermereng	350,00.- €
3	Club des Jeunes Remerschen	350,00.- €
Total		1.050,00.- €

1	Amicale Centre d'incendie et de Secours Schengen- Burmerange-Wellenstein	350,00.- €
Total		350,00.- €

1	Syndicat d'initiative Burmerange	350,00.- €
2	Syndicat d'initiative Schengen asbl	350,00.- €
3	Syndicat d'initiative Wellenstein	350,00.- €
Total		1.050,00.- €

1	Club Nautique du GDL asbl	350,00.- €
2	D.T. Bech-Maacher asbl	350,00.- €
3	F.C. Schengen	350,00.- €
4	Fëscherverein Schwebsingen	350,00.- €
5	Hondssportveräin Boermereng	350,00.- €
6	Keleclub Muselfrënn Bech-Kleinmacher	500,00.- €
7	K.C. Wentreng	500,00.- €
8	Lasep Burmerange	350,00.- €
9	Line Dance Friendship	350,00.- €
10	Sportfëscherveräin Remerschen asbl	350,00.- €
11	Welleschter Sportfescher	350,00.- €
12	Velo-Club Dräilännereck Schengen	350,00.- €
13	L.I.R.C.	350,00.- €

14	KC Beim Jang asbl	350,00.- €
15	KC Kuebendälchen, Wëntreng	350,00.- €
16	Miseler Léiwen (Futsal), Wëntreng	350,00.- €
17	Kaizen Parkour Academy	350,00.- €
18	Squash Factory Schengen-Luxembourg	350,00.- €
Total		6.600,00.- €

1	D.T. Bech-Maacher	200,00.- € par équipe
2	F.C. Schengen	40,00.- € par joueur
3	TC Remich	40,00.- € par joueur(*)
4	Cercle de gymnastique Remich	40,00.- € par membre actif(*)
5	BC Musel Pikes asbl	40,00.- € par joueur(*)
6	Lëtzeb. Guiden a Scouten Réimech	40,00.- € par membre actif(*)
7	Miseler Léiwen (Futsal), Wëntreng	40,00.- € par joueur(*)
8	Velo-Club Dräilännereck Schengen	40,00.- € par membre actif(*)
9	Kaizen Parkour Academy	40,00.- € par membre actif
10	Squash Factory Schengen-Luxembourg	40,00.- € par joueur

(*) par membre/joueur habitant la commune de Schengen

1	Schenger Musek asbl	85,00.- € par membre-musicien
2	Welleschter Musek asbl	85,00.- € par membre-musicien

1	Elterevereenegung Schoul Elweng	350,00.- €
2	Association parents élèves Remerschen	350,00.- €
3	Association parents élèves Wellenstein	350,00.- €
Total		1.050,00.- €

- Allocation d'un subside de 38.000,00.- € à la Schengen asbl pour le financement des dépenses relatives aux frais de rémunération et de fonctionnement de l'association. (La contribution des communes membres a été fixée à min. 20% de la part versée par le Min. du Tourisme).
- Allocation un subside extraordinaire de 1.987,50.- € au TC Remich asbl pour couvrir les frais de location des halls de tennis pendant la saison hivernale 2020/2021. Le club de tennis compte 39 licenciés habitant de la commune de Schengen.

10. Fairtrade Gemeng Schengen : Résolution

Unaniment le conseil décide de prendre une résolution au sujet de la campagne « Fairtrade Gemengen » :

- de favoriser le café, le thé et le sucre issus du commerce équitable, le jus régional et/ou issu du commerce équitable et l'eau régionale pour les réunions et cérémonies organisées par la commune;
- que toute association qui demande la réservation d'une salle communale doit se conformer, dans la mesure du possible, à cette résolution ;
- de favoriser l'utilisation de produits régionaux d'origine biologique et du marché équitable par une sensibilisation des citoyens et des entreprises;
- que le groupe Fairtrade travaille en étroite collaboration avec l'école fondamentale, la maison relais et les associations et sociétés communales et d'œuvrer pour la promotion des produits régionaux et équitables, d'élaborer des actions et d'évaluer les développements sur le territoire communal;
- d'informer ses citoyens sur le concept et les activités « Fairtrade Gemeng », notamment à travers des publications et des rapports communaux ainsi que sur le site internet;
- d'accrocher le certificat « Fairtrade Gemeng » dans un endroit bien visible à la Mairie;
- d'informer les médias de la campagne « Fairtrade Gemeng » entamée par la commune.